

Le Moulin de Beaupré

**Monsieur le Préfet de l'Yonne
Bureau de l'environnement
Place de la Préfecture
89016 AUXERRE**

Préfecture de l'Yonne-service du courrier

16 SEP. 2021

Copie à Monique Derouelle
Maire de Soumaintrain

ARRIVÉE

Soumaintrain le 14 septembre 2021

Monsieur le Préfet

Nous apprenons par l'enquête publique, qu'un projet de poulailler est à l'étude sur la commune de Neuvy-Sautour.

Selon la concertation, il s'agit d'un projet visant à contenir 40 000 poulets sur une surface de 1 800 m² soit 22 volailles au mètre carré. 40 000 animaux qui ne verront jamais la lumière du jour, qui ne pourront se mouvoir librement. C'est plus de 300 000 animaux par an promis à une vie d'enfer.

Cette perspective est totalement contraire aux principes élémentaires de bien-être animal dont chacun d'entre nous doit prendre conscience et est responsable.

Nous avons chacun une responsabilité dans l'équilibre entre l'écologie, l'économie, le bien être et la paix sociale. Le bien être animal étant une priorité pour tant d'entre nous ce type de projet est totalement incompatible avec cet équilibre.

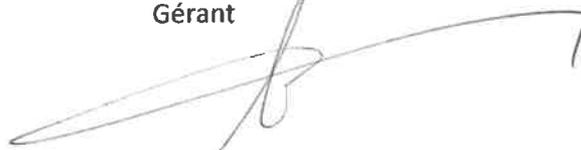
Par ailleurs, cette infrastructure générerait

- Une augmentation du trafic de camions pour transporter l'alimentation, les poulets et les déchets organiques.
- Des nuisances sur la santé et l'environnement liées à l'ammoniac, aux gaz à effet de serre dont nous connaissons les effets et pour lesquels il nous est quotidiennement demandé de faire des efforts.
- Une fragilité sanitaire : Les élevages intensifs sont vecteurs de maladies infectieuses émergentes comme la grippe aviaire et le covid par le renforcement des zoonoses.
- Les élevages intensifs nuisent au cadre de vie, dévaluent les biens immobiliers par les nuisances sonores et olfactives

Pour toutes ces raisons, je vous de bien vouloir intervenir afin de ne pas permettre l'installation d'une telle structure sur la commune de Neuvy Sautour ni dans les communes avoisinantes.

Sûr de votre compréhension et de votre bienveillance, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Arnaud RIOU
Gérant



Moulin de Beaupré 89570 Soumaintrain
arnaud@riou-communication.com

Sujet : [INTERNET] poulailler Neuvy Sautour

De :

Date : 16/09/2021 11:52

Pour : pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr

Monsieur Le Préfet

Venant d'apprendre le projet d'implantation d'un poulailler sur la commune de Neuvy Sautour, route de la chape proche du nouveau vestiaire , je tiens à vous faire part de mon mécontentement.

En effet j'ai été quelques années adjointe aux finances de la commune de Neuvy Sautour ainsi que déléguée de l'intercommunalité d'Orthe en Armançon disparue ce jour, celle-ci avait été à l'initiative de la construction du vestiaire pour le club de football de Neuvy Sautour qui à cette époque comptait plus de 150 licenciés, un autre projet avait été émis pour faire un terrain de football aux normes (Z299). Cette intercommunalité ayant disparue nous avons été rattachés à la communauté Serein et Armance. Mais si ce poulailler voit le jour je pense que ce projet sera trop proche pour pouvoir exister. Sachez que la sortie des vestiaires se fait route de la chape avec de nombreux enfants lors de la sortie des entraînements, route où les camions de ramassage des poulets passeront.

Lors du conseil municipal du 07/05/2021 Monsieur le Maire a présenté une prise en charge d'une convention financière par la commune pour l'étude et les travaux du raccordement électrique du poulailler. Il se dit resté neutre !! (Bien entendu il n'a pris part au vote).

J'émet un doute sur l'exactitude du lieu présenté aux conseillers municipaux.

Ce projet va à l'encontre du bien-être de notre commune avec les risques sanitaires qui peuvent en découler, le bien-être animal et profitera uniquement aux porteurs de ce projet. J'espère que vous prendrez en compte tous les avis négatifs et en conséquence la décision la plus adaptée à préserver notre environnement.

Mme TANARÉ Corinne